

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Service technique de l'aviation civile

Direction

Bonneuil, le 12 février 2015

**Note**

A nos clients bénéficiaires d'une prestation couverte par notre accréditation.

Référence : NOT/STAC/DIR/Logo COFRAC/15-008

Affaire suivie par : Nicolas ISAMBERT

Nicolas.isambert@aviation-civile.gouv.fr

Tél : 01 49 56 82 09 – Fax : 01 49 56 82 19

Objet Utilisation du Logo COFRAC

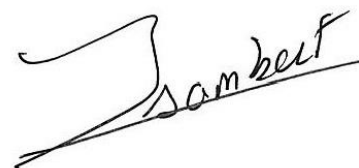
Objet : référence aux accréditations COFRAC du STAC par ses clients

En référence à la prescription par le COFRAC ([GEN REF 11](#)), le Service technique de l'Aviation civile (STAC) précise par cette présente lettre sa politique relative à la reproduction par ses clients de ses rapports d'analyses et sa politique relative à la référence par ses clients de la référence aux accréditations COFRAC du STAC.

Le client peut reproduire, avec l'autorisation écrite du STAC, les rapports, ou les incorporer dans leurs propres documents mais n'est pas autorisé à reproduire la marque d'accréditation du STAC sur leurs courriers en-en-tête. La reproduction par les clients du STAC de la marque d'accréditation en combinaison avec le logo du STAC s'entend dans un même encadré, la marque d'accréditation étant reproduite dans des proportions inférieures à celle du logo du STAC. Le numéro d'accréditation accolé à la marque d'accréditation doit être conservé. La présentation ne doit pas être ambiguë sur le bénéficiaire de l'accréditation.

Nicolas ISAMBERT

Responsable qualité par intérim



31, avenue du Maréchal Leclerc  
CS 30012

94385 Bonneuil-sur-Marne Cedex

Tél: 01 49 56 80 00 - Fax: 01 49 56 82 19

www.stac.aviation-civile.gouv.fr

